
BOUGE

**LE BULLETIN DE LIAISON DU
C.I.A.F.T.**

Vol. 2 N° 4
Novembre 84

TABLE DES MATIERES

DE LA VICE-PRESIDENTE..... p. 1
DE LA PERMANENTE..... p. 2
ETUDIANTES VS M.N.T..... p. 4
MEMBRE: POURQUOI?..... p. 10
COMMISSION BEAUDRY..... p. 12
TABLES DE CONCERTATION..... p. 14
ANNONCES-ET-VOUS..... p. 15
NOUVELLES BREVES..... p. 20

DE LA VICE-PRÉSIDENTE - - -

BONJOUR A TOUTES,

Dernière parution du Bouge avant le Congrès pour vous rappeler la présence du C.I.A.F.T. au coeur de vos projets et vous dire que vous êtes attendues les 10 et 11 décembre.

Le Congrès se veut un lieu d'échanges, de clarifications, d'ajustements afin de faire du C.I.A.F.T. un organisme de plus en plus solide et bien ancré à sa base. J'espère que vous accepterez notre rendez-vous. Le C.I.A.F.T. a besoin de vous pour "s'affermir et s'affirmer".

N'oubliez pas que des élections ont lieu pour remplacer les postes vacants sur le Conseil d'Administration. Commencez votre "cabale" dans vos projets et osez relevez le défi de votre présence sur le Conseil. C'est une expérience très vivante et enrichissante qui permet d'améliorer nos actions dans notre projet. Tout le monde y gagne, c'est certain.

Et voilà pour le "marketing" touchant le Congrès et l'élection. Au plaisir de vous revoir bientôt.

Avec toute ma solidarité,

Lise Roy
vice-présidente

DE LA PERMANENTE ■ ■ ■

Il va sans dire que la majorité de mes énergies depuis la parution du dernier Bouge a été consacrée à la préparation du Congrès de décembre dont le contenu, je l'espère, répond à vos attentes.

Cependant le CIAFT, grâce à l'implication de diverses de ses membres a continué d'être actif dans les dossiers où il s'est impliqué et ce plus particulièrement dans celui de la Commission Beaudry. En outre nous nous sommes rendues à une rencontre convoquée par le Secrétariat d'Etat à la condition féminine où l'on nous a informé des activités retenues par le cabinet de Madame Bantey pour souligner la décennie internationale des femmes.

Nous avons aussi répondu positivement à une demande de consultation du bureau de la condition du MEQ en rapport avec le dossier de la reconnaissance des acquis car ce dossier touche la majorité des participantes de nos projets. Lors de cette rencontre, Madame Diane Gagnon du bureau de la coordination à la condition féminine nous informait qu'il y aurait des sièges de réservés aux représentantes des groupes de femmes aux tables régionales sur l'éducation des adultes. Le bureau de la condition féminine organisera des sessions de formation à l'intention des personnes désignées et défraiera les dépenses occasionnées et par la formation et par la présence à ces tables.

Si vous avez de l'intérêt pour ce dossier et désirez vous impliquer appelez-moi au plus tôt. Comme vous voyez ce ne sont pas les lieux d'interventions qui manquent, leur accès nous est permis moyennant une forte somme de travail.

Permettez-moi, ici, d'utiliser la formule que j'emploie fréquemment pour terminer mes lettres.

Recevez, mesdames, l'assurance de ma volonté de poursuivre toutes les actions nécessaires en vue de promouvoir l'autonomie des femmes par l'accès au travail.

Lyse Leduc
permanente au CIAFT

ETUDIANTES VS M.N.T.

COMPTE-RENDU DU "PROJET EX AEQUO"

"Ex Aequo" était un projet d'intervention féministe auprès des étudiantes du secondaire IV et V. Le territoire couvrait la régionale Honoré Mercier et le Centre d'Emploi et Immigration Canada finançait l'embauche de trois femmes pour une durée de 24 semaines.

Le projet visait, à la participation des adolescentes du secondaire IV et V, à des ateliers de sensibilisation au changement des rôles sociaux d'une part, et à des ateliers d'information sur les possibilités de choix de carrière pour les femmes, dans des métiers non-traditionnels et/ou dans des emplois créés par les nouvelles technologies.

L'analyse du questionnaire de recherche et des groupes de discussion nous a démontré que, l'intégration sociale des filles concernant la double tâche, les rendent impuissantes à changer seules les règles traditionnelles du jeu. Ce qui a directement pour effet, de neutraliser les possibilités de changement en terme de perspectives de formation et d'emploi à court terme.

Le rapport démontre nettement les contradictions que vivent les adolescentes des années 80.

Elles sont d'une part, attirées par leur participation active au marché du travail et d'autre part "l'essentiel de leurs aspirations pré-

dominantes tourne autour du thème d'une vie familiale qui fait peu ou pas de place à l'activité professionnelle.

Même si les filles accèdent de plus en plus à des études supérieures, elles sont souvent confinées à des orientations qui correspondent à des attentes sociales. Elles choisissent donc, des secteurs où les études sont moins prestigieuses et aussi moins rentables.

Ce qui ne les empêche pas de considérer les "métiers" non-traditionnels comme intéressants, de se comparer davantage aux garçons, dans des postes qui pourraient traditionnellement requérir de la force physique. Elles en arrivent à s'imaginer cheffe d'entreprise, députée, ministre, pilote, mécanicienne et à considérer comme un merveilleux défi le fait d'exercer un MNT.*

Cependant, la peur de se faire traiter de féministes et de perdre leur féminité fait hésiter plus de la moitié d'entre elles à prendre des risques, limitant ainsi leur potentiel de développement. Par contre, un peu moins du tiers font fi de cet obstacle à choisir un MNT.

Les adolescentes ont accueilli les animatrices avec chaleur et curiosité. Elles ont apprécié le fait de répondre à un questionnaire qui allait chercher leur opinion personnelle. Cet outil d'intervention accompagné de la présentation des brochures "Ex Aequo" ainsi que du visionnement du film "Femmes au travail" ONF 1983 suscitaient la

* MNT: Travail non-traditionnel

réflexion et déclenchaient la discussion sur différents points, tous reliés à l'influence exercée sur leur choix d'orientation. Les thèmes développés à partir de leur quotidien portaient sur: les préjugés, les attitudes et comportements que les filles doivent développer, les perceptions des filles face à différents aspects du travail des femmes, le manque d'informations pertinentes, voire la pseudo information qui occulte le conditionnement social des filles. L'information technique sur les professions, sortie de son contexte défavorise le sexe féminin dans le processus d'identification.

POUR OU CONTRE LE PRINCIPE D'ACTION POSITIVE

Il ressort de l'analyse effectuée par rapport à cette dimension que les filles sont presque unanimes à vouloir éliminer l'image stéréotypée de "la" femme, tandis qu'un noyau d'un quart de répondantes, désirent continuer la transmission des mêmes stéréotypes et préjugés envers les femmes.

Malgré l'absence des femmes dans les emplois traditionnellement masculins et la dissuasion qu'elles ont à subir, les femmes qui veulent persévérer dans ces emplois ne considèrent pas le découragement comme une difficulté dans une proportion de 61,5%.

Seulement 10,4% des filles résistent à tout changement en ce qui a trait à la condition des femmes. En ce qui concerne les mesures de redressement face à l'accès de l'égalité dans l'emploi, 70,9% des ré-

pondantes disent qu'à compétence égale on devrait choisir une femme plutôt qu'un homme.

Parmi les attitudes et comportements proposés aux filles qui veulent s'orienter vers des emplois exercés en majorité par des hommes, il ressort de ces résultats que la confiance en soi est la principale attitude. Ce résultat est corroboré avec la question qui demande si le manque de confiance en soi empêche les filles de s'orienter vers des MNT. C'est dans 82,5% des cas que les filles répondent par l'affirmative. La seconde attitude qui récolte l'assentiment des sujets est la persévérance suivie de l'ambition, l'autonomie et enfin le courage et/ou la combativité.

On peut donc supposer que si les filles intériorisaient ces attitudes qui ont toujours été appropriés aux garçons, elles pourraient effectivement ne plus se définir à partir de paramètres masculins et conséquemment s'attribuer une prise en charge de leur avenir.

RESISTANCE DANS L'OCCUPATION D'UN MNT

Résistance de la fille: dans l'ensemble la majorité des filles ont une perception positive devant les MNT. Par contre, dans les inconvénients majeurs, nous remarquons la forte influence qui les porte à suivre le "pattern" habituel.

Résistance de la famille: plus du 3/4 des filles se sont dites encouragées par la famille et leurs amies (sororité), tandis que les 2/3 le

seraient par leurs amis. Elles sont conscientes des problèmes que la fille aura à rencontrer dans son travail afin d'être reconnue socialement et d'être aussi rémunérée qu'un garçon.

INFORMATION PERTINENTE SUR LES MNT

Nous voulions connaître à quelles sources d'information les étudiantes avaient le plus accès. Les 3/4 des répondantes ont noté que l'orienteur et le professeur (e) d'ISEP étaient leurs personnes-ressources. Nous avons relevé que 70,0% d'entre elles n'avaient d'autre possibilité que les interventions du conseiller (ère) en orientation pour se renseigner au sujet des MNT.

Nous avons demandé aux étudiantes si l'information qu'elles avaient reçue sur les MNT était suffisante. La moitié d'entre elles répondent par la négative. Le taux d'ignorance des cours exigés en fonction d'un MNT s'élève à 59,0% chez celles qui manifestent le besoin d'information pertinente à ce sujet. Lorsque nous avons demandé si elles désiraient plus d'information sur les MNT en rapport avec l'insatisfaction manifestée, 69,0% ont répondu par l'affirmative. De ce 2/3, 45,0% dénonce leur manque de ressources qui les aideraient à répondre à leurs besoins particuliers.

La priorité des moyens: en réponse au choix des moyens qui aideraient les étudiantes à mieux connaître les métiers qui correspondent le

plus à leurs goûts, 178 d'entre elles ont préféré des rencontres avec une femme exerçant un métier non-traditionnel et 43,4% de ce nombre ont indiqué ce moyen comme étant le seul valable à leurs yeux. En deuxième choix viennent la présentation de vidéo et de films sur les emplois non-traditionnels indiqués par les étudiantes au nombre de 96.

CONCLUSION

Pour les étudiantes ces méthodes d'intervention provoquaient un contexte qui leur permettait:

- 1' De s'informer concrètement des possibilités de s'orienter dans des secteurs à forte concentration masculine.
- 2' De s'identifier à différents modèles de femmes.
- 3' De discuter des possibilités de concilier aisément leur travail et leur vie familiale.

Le changement de mentalité est un pré-requis aux choix différents et nouveaux à opérer dans l'orientation des étudiantes.

Le principe d'action positive permettrait une forme d'intervention féministe conçue en fonction du besoin d'information que manifestent les étudiantes. Elles ont présentement recours à des modèles de femmes devenus en partie disfonctionnels. On comprendra alors leur besoin de rencontrer et de visualiser des modèles qui favoriseront une évolution de leur mentalité.

Texte présenté par: Lise Désy, présidente du service d'orientation et d'information auprès des filles sur les métiers non-traditionnels (S.O.I.F.) inc.
Susie C. Roch, secrétaire-trésorière

Pour de plus amples renseignements: Lise Désy
178, rue Latour
St-Jean sur Richelieu J3B 1M3
(514) 348-7104
(514) 346-0924

MEMBRE: POURQUOI?

DE L'IMPORTANCE DU MEMBERSHIP

ETRE MEMBRE DU CIAFT: un engagement personnel et social

Le CIAFT, rappelons-le, est un lieu de concertation et d'échanges, une occasion de perfectionnement continu et un groupe de pression pour promouvoir les intérêts de ses membres et des femmes auprès desquelles elles interviennent. C'est par le fait même une association qui devient de plus en plus écoutée.

Le Congrès annuel est l'occasion privilégiée où la presque totalité des membres se rencontrent à la fois pour échanger entre elles et pour préciser les orientations annuelles de leur association. C'est aussi l'occasion de renouveler et d'étendre l'adhésion des membres.

Cette adhésion - au coût de 25\$ - est nécessaire à la force du CIAFT. De plus, elle permet à chaque membre de recevoir le bulletin de liaison, LE BOUGE, tout au cours de l'année, de participer aux diverses formations offertes durant l'année, sans compter l'unique chance de participer au CONGRES à prix réduit. Cette adhésion permet de plus aux membres rattachées à des projets qui fonctionnent à budget minimum de profiter de frais d'hébergement et de transport payés par le CIAFT pour assister à ce CONGRES.

Etre membre du CIAFT permet plus que ce qui vient d'être énuméré. Etre du CIAFT permet aux membres de participer, dans leur région, à des tables d'échanges et de concertation en rapport avec les grands dossiers que défend le CIAFT. Etre du CIAFT, c'est pouvoir s'engager socialement dans la cause des femmes. Etre du CIAFT, c'est être

d'une association qui a pour but essentiel le passage de la dépendance à l'autonomie financière pour les femmes.

Toute intervenante travaillant ou ayant travaillé auprès des femmes désirant accéder au marché du travail peut devenir membre du CIAFT.

Toute membre du CIAFT prévoit le renouvellement de son adhésion au moment du CONGRES annuel, bien entendu. De même, chacune se fait un point d'honneur d'inviter les personnes de son entourage qui répondent au critère à joindre son association: c'est une question qui préoccupe chacune des membres puisque c'est une question de force. De plus, toute personne partageant les objectifs ou les intérêts du CIAFT mais ne répondant pas au critère de base peut devenir membre associée.

Etre du CIAFT, c'est recevoir et c'est participer. Ce peut être encore plus: ce peut être s'impliquer activement dans des comités de travail, dans les groupes de concertation ou dans la structure elle-même. C'est une possibilité permanente qu'il faut se faire un devoir de faire connaître à la permanente.

La permanente,

LYSE LEDUC

N.B. Cet article a été composé et mis en page sur ordinateur. Un premier contact avec ce nouvel outil a permis de démystifier son utilisation, de modifier notre attitude face à son utilité et nous fait rêver à un Bouge entièrement informatisé.

COMMISSION BEAUDRY

Nous vous offrons quelques extraits de la conclusion du Mémoire que présentera le CIAFT le 18 décembre prochain à la Commission Beaudry. Lors du Congrès, ce Mémoire sera disponible.

"Les règles qui régissent le travail doivent s'attaquer au droit limité à l'emploi que connaissent les femmes dans notre société de même qu'au laissez-faire d'une économie caractérisée par un haut taux de chômage. Nous sommes conscientes qu'un droit réel à l'emploi n'existe pas non plus pour l'ensemble des travailleurs masculins et qu'il n'est pas encore inscrit à la liste des objectifs prioritaires du gouvernement. Nous croyons que les femmes ne peuvent rester étrangères au débat du droit à l'emploi."

" Les femmes ne sont pas des "voleuses de jobs", des "mères dénaturées" ou des "médiantes" aux bureaux de main d'oeuvre; elles veulent, au contraire s'approprier le droit au travail rémunéré, un droit de regard sur les emplois créés, la répartition des emplois et revenus, sur la finalité de la production et sur le développement économique et social de même que sur les programmes de formation en général et dans les métiers non traditionnels en particulier."

"Comme les femmes connaissent des problèmes spécifiques à l'emploi: plus faible participation au marché du travail en vertu de leurs obligations familiales, chômage partiel beaucoup plus élevé, retrait de la force de travail beaucoup plus accentuée et chômage

plus élevé dans les secteurs non traditionnels."

Le CIAFT est d'avis que toutes les mesures qu'il demande au gouvernement du Québec d'adopter dans le présent mémoire ne feront que permettre un juste rétablissement de l'équilibre des rapports des femmes avec le marché du travail."

"Bien conscient de la conjoncture économique actuelle et des changements structurels qui s'annoncent, le CIAFT croit qu'en plus des recommandations qui sont aujourd'hui soumises, le gouvernement devra se pencher avec vigueur et courage sur un objectif de plein emploi afin que les femmes en particulier cessent de supporter majoritairement le fardeau du non-travail ou du sous emploi sous prétexte que le travail est un privilège et non un droit. Dans une société où la reconnaissance de la valeur d'une personne repose en grande partie sur la valeur économique que lui rapporte son travail, les femmes sont comme dans l'antiquité: elles manquent de consistance ontologique comme le croyait Aristote. Le CIAFT est convaincu que les Commissaires prendront en considération ces recommandations et qu'ils les traiteront avec toute l'importance qu'elles ont dans l'amélioration des conditions de travail des femmes et de leur droit à un traitement égal à ce niveau."

TABLES DE CONCERTATION

QUEBEC

Au mois de septembre, Margot Blain de Jonathan effectue un mini-sondage auprès des intervenantes du milieu afin de connaître les besoins et disponibilité face à la table de concertation. Ce qui ressort de ce sondage téléphone:

- besoin de se nourrir
- rencontres structurées, organisées
- besoin d'information
- peu d'énergie à consacrer hors des réunions

Une rencontre a lieu à la fin du mois d'octobre avec les intervenantes du milieu. Une intervenante de Baie Comeau s'est jointe à la table de concertation, ce qui fut grandement apprécié par toutes.

Divers thèmes (métiers non-traditionnels, concertation entre les projets, liens avec le CIAFT etc) seront traités au fil des rencontres qui se feront une fois par mois.

La table de concertation veut être avant tout un lieu de partage et de complicité afin de nourrir nos actions dans nos projets respectifs.

Lise Roy
Membre de la table

Les autres tables régionales poursuivent leurs activités respectives selon leurs calendriers qui ont été publiés lors du dernier Bouge.

● OFFRE D'EMPLOI OFFRE D'EMPLOI OFFRE D'EMPLOI OFFRE D'EMPLOI

Le centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi (C.O.F.F.R.E.) inc. recherche une:

DIRECTRICE (TEUR)

Poste à pourvoir à compter du 7 janvier 1985.

Un poste à temps plein.

Attributions: Sous l'autorité du Conseil d'administration, planifier et diriger les opérations du centre, assurer la coordination entre les secteurs d'activité (orientation, formation, administration), vérifier l'application des principes pédagogiques établis, préparer et contrôler le budget, évaluer le degré d'atteinte des objectifs, assurer la supervision d'une équipe de travail, rédiger divers rapports, représenter le centre dans le milieu, préparer et contrôler l'application d'un plan de publicité. Autres tâches connexes.

Exigences: Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines ou toute autre spécialité connexe. (Une expérience pertinente pourra être considérée et jugée équivalente); posséder une expérience de travail de trois (3) ans apparentée au poste; posséder une très bonne connaissance de la problématique de la condition féminine. Atout: connaissance des ressources sociales.

Rémunération à déterminer: échelle entre 28,340.00\$ et 31,200.00\$.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature en envoyant leur curriculum vitae avant le 7 décembre 1984 à l'attention de:

Comité de sélection
C.O.F.F.R.E.
526, boul. du Séminaire
St-Jean sur Richelieu
J3B 5L6

● PRECISION SUR L'ATELIER "APPROCHE AUX EMPLOYEURS" DU CONGRES
(Atelier 5, série B)

Place à l'approche aux employeurs

Lorsque l'on se parle, entre nous, d'accès des femmes au marché du travail, le consensus existe quant au droit qu'ont les femmes de travailler et quant à leurs besoins spécifiques pour que soit facilitée leur démarche d'intégration.

Le consensus existe aussi sur notre besoin d'échanger au niveau des différentes approches possibles. On en a besoin pour aller plus loin, pour innover, pour avoir de meilleurs résultats, pour maintenir notre intérêt et pour bien d'autres raisons encore.

Pour plusieurs projets, l'approche aux employeurs fait partie des stratégies développées pour atteindre nos objectifs de placements. Il est fort intéressant d'avoir l'occasion au Congrès du 10 et 11 décembre prochain, de se pencher sur l'action, les difficultés, les résultats des tactiques élaborées par les "agentes de liaison". Ce sera la première fois à ma connaissance qu'une place toute spéciale sera faite aux "agentes extérieures". Enfin, on aura la possibilité de partager nos expériences et de tenter de résoudre nos difficultés... parce que difficultés, il y a!

Des personnes ressources de quatre projets (Partance - COFFRE - Centre Etape - Trait d'Union) alimenteront le débat à partir de leurs expériences réciproques. Apportez vos questions, vos doutes, vos critiques, vos réussites, vos commentaires, on en aura besoin.

Lise Lafrance
Trait d'Union

● MEMBRE MEMBRE MEMBRE MEMBRE MEMBRE MEMBRE MEMBRE

Si par hasard des intervenantes de votre groupe n'étaient pas encore membre du CIAFT n'hésitez pas à leur donner ce petit bulletin d'inscription:

NOM	_____
ORGANISME	_____
ADRESSE	_____
CODE POSTAL	_____
TELEPHONE	_____

● C.R.E.L. C.R.E.L. C.R.E.L. C.R.E.L. C.R.E.L. C.R.E.L.

Un nouveau service visant l'intégration au travail des jeunes âgés de 18 à 25 ans a été mis sur pied à St-Jérôme couvrant ainsi le territoire des Laurentides. Il s'agit du C.R.E.L., le Centre de Recherche d'emploi des Laurentides. Subventionné par "compagnie de travailleurs" de la Direction du développement de l'emploi, ce service est cependant complètement autonome dans son fonctionnement.

Le centre donne des sessions intensives de recherche d'emploi d'une durée de 3 semaines. L'objectif du programme, c'est de faire en sorte que chaque participant-e se trouve un emploi convenable dans ce délai de 3 semaines. Ce n'est cependant pas l'objectif de placement ni le support technique qui distingue ce programme des autres, c'est plutôt son approche. C'est une approche structurée et valorisante qui repose sur les quelques principes suivants:

- les participantes-es sont libres de participer aux sessions et aucune rémunération ou coût ne les lie au CREL
- les participants-es trouvent eux-mêmes leurs pistes d'emploi par des contacts téléphoniques à des employeurs
- les activités ont lieu en groupe
- les conseillères encouragent les participants-es par des commentaires à caractère positif.

C'est une approche constructive et structurée. Cette approche a fait ses preuves partout où elle a été utilisée: on lui reconnaît 80% de taux de Placement.

Le C.R.E.L.

● P.I.A.F. P.I.A.F. P.I.A.F. P.I.A.F. P.I.A.F. P.I.A.F.

Le comité de la condition féminine de la faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal a mis sur pied un microprogramme de perfectionnement des intervenantes (ts) auprès des femmes.

P.I.A.F. est un programme court de 15 crédits (5 cours) dont 4 cours sont obligatoires et 1 à option.

Voici la liste des cours obligatoires: 1. Anthropologie de la condition féminine - 2. La femme dans la société québécoise - 3. Les relations hommes-femmes - 4. L'atelier synthèse.

Pour être admise il faut avoir une pratique d'intervention d'au moins un an auprès des femmes, avoir 21 ans et détenir un DEC ou son équivalent, ou expérience et connaissances appropriées.

Dates limites d'admission sont le 1^{er} décembre pour l'hiver 85 et le 1^{er} avril pour le printemps-été.

Pour renseignements supplémentaires: (514) 343-6090.

● COMMUNIQUE COMMUNIQUE COMMUNIQUE COMMUNIQUE COMMUNIQUE

EMISSION: "Agora"

THEME: "Danger: femmes au travail"

DIFFUSION: le vendredi 30 novembre 1984 de 20:00 à 23:00 heures
sur les ondes de Radio-Québec

A l'occasion de cette émission spéciale de trois heures, Québécois, Suisses et Français échangent témoignages et opinions. L'animateur suisse abordera le problème du harcèlement sexuel, l'animateur français traitera du problème d'une couple dont la femme retourne sur le marché du travail et l'animatrice québécoise se penchera sur la situation de la femme patron et de la réaction de ses employés (es).

● NOUVELLE ADRESSE NOUVELLE ADRESSE NOUVELLE ADRESSE NOUVELLE

Le Service d'Orientation et de Référence Industrielle pour les Femmes inc. (S.O.R.I.F.) déménage.

Nouvelle adresse: 2500, Théodore
Montréal
H1V 3C6

Le nouveau numéro de téléphone n'est pas encore connu.

Responsable: Francine Jeannotte

DEPLIANTS POSTERS AFFICHES DEPLIANTS POSTERS AFFICHES

Cette année, le Congrès du CIAFT met à la disposition des groupes participants un lieu où ils pourront déposer leurs dépliants, posters, affiches, etc pour échanger de l'information entre eux.

Un excellent moyen de connaître les autres groupes participants et de se faire connaître.

Pour de plus amples renseignements, communiquer au (514) 844-0760.

POUR CELLES QUI NE SERAIENT PAS ENCORE INSCRITES AU CONGRES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CONGRES ANNUEL DU CIAFT
1600, rue Berri, bur. 210
Montréal
H2L 4E6

NOM _____

ORGANISME _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ N° DE TELEPHONE _____

LUNDI APRES-MIDI - 10 DECEMBRE

MARDI MATIN - 11 DECEMBRE

SERIE A

SERIE B

1^e choix 2^e choix
at. n° at. n°

1^e choix 2^e choix 3^e choix
at. n° at. n° at. n°

Serez-vous présente au souper du 10 décembre:

oui non

Doit-on réserver une chambre double:

oui non

Dimanche soir le 9 décembre:

oui non

Lundi soir le 10 décembre:

oui non

DROIT D'INSCRIPTION: membre: \$20.00

non-membre: \$25.00

NOUVELLES BRÈVES

DECENNIE DECENNIE DECENNIE DECENNIE DECENNIE DECENNIE

1975-1985 Décennie internationale des femmes

Le thème principal de la conférence nationale "Décisions 85" la "Sécurité économique des femmes" rejoignant les préoccupations fondamentales du CIAFT et de ses membres, nous nous devons de participer à cet événement.

A cette fin, nous vous présentons brièvement les sous-thèmes qui seront traités lors des rencontres régionales et nationales ainsi qu'un calendrier des activités prévues.

Thèmes proposés:

1. Législations du travail
2. Organisation du temps de travail
3. Accès à l'égalité
4. Rémunération
5. Congés de maternité, congés parentaux, retrait préventif
6. Accès au crédit
7. Formation
8. Partage de la richesse familiale
9. Partage des responsabilités
10. Soutien économique à des groupes particuliers

Calendrier:

Octobre 84:	Consultation des associations nationales de femmes, du Conseil du statut de la femme et des agents socio-économiques
Novembre-décembre 84:	Rencontres régionales des femmes
Janvier 85:	Rencontre nationale des femmes
Mai 85:	Conférence nationale avec les agents socio-économiques

Juillet 85: Conférence internationale de Nairobi, au Kenya, organisée dans le cadre de la Décennie des femmes de l'ONU.

Décembre 85: Suivi des engagements pris lors de la Conférence.

Les sous-thèmes proposés étant pour la plupart étroitement reliés à des dossiers où nous sommes déjà impliquées, nous avons cru devoir être présentes à ces consultations afin de faire valoir, à une tribune supplémentaire, les besoins des femmes désirant accéder au marché du travail.

Pour toutes informations supplémentaires sur "Décisions 85" communiquez avec: Décisions 85

Secrétariat à la condition féminine
875, Grande-Allée est, 3e étage
Québec GIR 4Y8
(418) 643-9052

- Monique Vallée de COFFRE a accepté la responsabilité du dossier reconnaissance des acquis pour le CIAFT.

- Louise Fortin et Renée Carpentier du CSF sont actuellement en mission en France et en Suède afin de s'informer sur les impacts des nouvelles technologies et le travail des femmes et les diverses approches préconisées dans ces pays.

●Huguette Limoges de la FAFMQ et Lise Roy de Jonathan ne solliciteront pas un nouveau mandat au conseil d'administration du CIAFT. Elles demeurent cependant membres actives et continueront de s'impliquer au CIAFT. Pour Huguette au niveau d'un comité qui serait d'intérêt commun avec ses activités à la FAFMQ et pour Lise au niveau de la table régionale de Québec.

Le conseil d'administration les remercie au nom de toutes les membres du CIAFT tout en regrettant de devoir compter sans leur présence chaleureuse au cours de la prochaine année, nous respectons leur décision et les motifs qui l'ont inspirée.

●SESSION SESSION SESSION SESSION SESSION SESSION SESSION

La session de formation sur la sensibilisation aux techniques de créativité donné en octobre dernier et offerte par le CIAFT à ses membres fut un succès grâce à l'implication de la personne ressource et des participantes. Le CIAFT souhaite réitérer l'expérience en offrant d'autres sessions reliées aux besoins de ses membres.

Le CIAFT remercie le programme COFFRE qui a bien voulu libérer Monique Vallée de ses occupations régulières afin de lui permettre d'animer cette session et TNT qui nous a fourni le local.

● NOMINATION NOMINATION NOMINATION NOMINATION NOMINATION

Luce de Bellefeuille secrétaire du Conseil d'administration du CIAFT vient d'être nommée conseillère aux services aux usagers au conseil de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

A ce titre, Luce de Bellefeuille veillera au traitement des plaintes des usagers des établissements de santé et de services sociaux de la Montérégie. Elle participera aux travaux du Comité des services aux usagers du Conseil. Elle collaborera aussi aux activités d'animation et d'information à l'intention de la population, des usagers, des comités de bénéficiaires et des établissements de la région.

Le CIAFT offre toutes ses félicitations à Luce de Bellefeuille et lui souhaite que ce nouveau défi lui amène toutes les satisfactions et les attentes désirées. Ces nouvelles fonctions lui permettent de continuer à s'impliquer au Conseil d'administration du CIAFT et ainsi de poursuivre la promotion de l'accès des femmes au travail.

● DEMISSION DEMISSION DEMISSION DEMISSION DEMISSION DEMISSION

C'est avec regret que Ginette Lamarre-Cyr nous a informé de sa démission comme secrétaire au conseil d'administration du CIAFT. Des changements survenus dans son travail ont entraîné un manque de disponibilité pour s'impliquer de façon active au CIAFT.

Le Conseil d'administration la remercie du temps qu'elle a consacré à ce dernier et espère la revoir dans des comités de travail du CIAFT.

● **attention - dernière heure**

Au moment du colloque de janvier 1984, une discussion avait été tenue au sujet des types de statuts possibles à l'intérieur de la structure proposée par le comité provisoire du CIAFT. Le débat avait porté, on s'en souviendra, sur la possibilité ou non d'accorder le statut de

membre avec droit de vote à des intervenantes provenant d'organismes de main d'oeuvre, d'éducation ou autre qui représentent les structures gouvernementales en place.

A la suite de ce débat, et pour poursuivre l'engagement qu'il avait pris à ce moment-là, le conseil d'administration s'est penché sur la question et s'est permis de consulter un certain nombre de spécialistes en la matière dans le but de connaître les mesures qui favoriseraient le plus possible l'atteinte des objectifs visés par le CIAFT.

Or, après avoir analysé la situation, le CIAFT a pris position et présente ses recommandations à l'intérieur de la proposition qui suit:

1. Attendu que le CIAFT se veut un mécanisme de consultation et de pression pour et au nom des femmes qui veulent accéder au marché du travail;
2. Attendu que le CIAFT s'est donné comme mandat de faire des représentations auprès des instances gouvernementales concernées afin d'amener les changements ou les réajustements de politiques nécessaires pour que les mécanismes en place répondent davantage aux besoins des femmes en matière de formation, de recyclage et d'accès au travail;
3. Attendu que les intervenantes qui font partie du CIAFT doivent être capables d'analyser objectivement les données relatives aux situations vécues ou aux problèmes soulevés et d'amener des éléments de solution qui tiennent compte prioritairement des besoins de la clientèle;
4. Et considérant que des personnes qui siègent au nom d'organismes peuvent difficilement s'engager sans tenir compte des visées et des politiques des organismes qu'ils représentent,

Il est proposé que les définitions déjà établies dans les statuts et règlements soient maintenues et que, par conséquent, les membres individuelles seulement aient droit de vote, que les personnes intéressées à adhérer au CIAFT au nom d'un organisme puissent le faire à titre de membre associée, ce qui ne les empêche aucunement de se prévaloir d'un statut de membre individuelle également.

Le Conseil d'administration
du CIAFT